



République Islamique
de Mauritanie

Système d'Information des Marchés (SIM)

Bulletin d'avril 2011
V1.1

Dans ce numéro

Analyse comparative des prix	1
Termes de l'échange	2
Prix sur les marchés transfrontaliers	3
Prix de parité à l'importation	3
Conclusion et perspectives	4

Équipe de rédaction

CSA:
Sidi ould MOHAMEDOU

PAM:
Atsuvi GAMLIL
Amadou SY

FEWS-NET:
Cheikh MBODJ

ACF-E:
Sandrine FLAMENT
Félicien MUHIRE

Sous la coordination de:
Olivier FLAMENT (PAM)
Dr. Hamady SY (Fews-Net)
Moulaye Said Ould Baba Ainina (CSA)

Et la contribution de:
Jean-Martin Bauer (PAM-BR)

Faits saillants

Le mois d'avril 2011 a été marqué par une stabilisation à un niveau élevé des prix par rapport au mois de mars 2011. Par contre, comparés à la même période en 2010, les prix connaissent une hausse généralisée. Les principales variations notées au cours de cette période sont:

- Taux d'inflation de 6,3% en variation annuelle mesuré par l'ONS à Nouakchott
- Fortes hausses du prix du blé (+ 40%) et de l'huile (+50%) entre avril 2010 et avril 2011
- Augmentation de plus de 15% du prix du sucre, du lait en poudre et de la farine de blé entre avril 2010 et avril 2011;
- Stabilité ou légère baisse du prix des céréales locales entre avril 2010 et avril 2011, hormis le riz local (+6%);
- Termes de l'échange favorables aux éleveurs dans les régions Sud du pays, mais dégradation dans la zone agropastorale de l'Ouest du pays;
- Prix sur les marchés frontaliers globalement plus faibles (Mali, Sénégal). Sens probable des flux transfrontaliers: des marchés frontaliers des pays voisins vers les marchés mauritaniens.
- Tendances des prix sur les marchés internationaux globalement à la hausse après une légère accalmie en début de mois;
- Prix du riz et du blé sur les marchés de Nouakchott supérieurs aux coûts d'importation (prix de parité à l'importation); les importateurs de ces denrées devraient poursuivre l'approvisionnement des marchés.

Analyse comparative des prix

Évolution des prix des denrées locales

Les prix moyens des denrées traditionnelles ont varié au cours du mois d'avril 2011 entre 119 et 180 MRO le kilogramme.

Comparativement à mars 2011, les prix connaissent une hausse allant de 5% pour le maïs à 9,4% pour le sorgho (Taghalit) au cours du mois d'avril 2011. Le prix du riz local demeure stable au cours de cette période. Ces hausses sont plus marquées dans les zones urbaines que dans le milieu rural (zones de production).

Par contre, les prix des céréales traditionnelles

sont globalement en baisse entre avril 2010 et avril 2011 (voir figure 1) à l'ex-

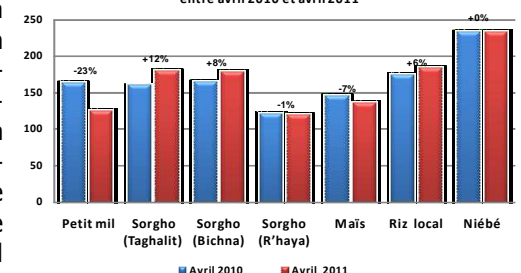
ception du riz local dont le prix progresse de 6%.

La variation en glissement annuel la plus importante concerne le petit mil

dont le prix baisse de 23% comparativement à avril 2010.

Ces évolutions à la baisse de certaines céréales pourraient être le fruit conjugué d'une production en hausse et des importations venant de la sous région Ouest-africaine.

Figure 1: Evolution des prix des denrées traditionnelles entre avril 2010 et avril 2011



Évolution des prix des denrées importées

La situation des marchés des produits alimentaires de première nécessité se caractérise par une continuité de la hausse des prix de la plupart des produits importés en particulier le blé, la farine de blé, l'huile végétale, le sucre et le lait en poudre (voir figure 2). Le kilogramme de blé se vend

« Fortes hausses: 40% pour le blé; 50% pour l'huile entre avril 2010 et avril 2011 »

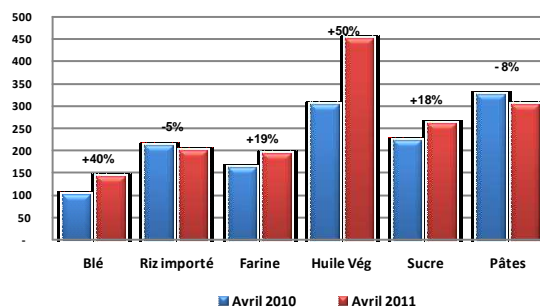
actuellement à 140 MRO à Nouakchott contre 100 MRO en avril 2010 soit une augmentation de 40 %. Le litre d'huile se vend à 450 MRO contre 300 MRO

en avril 2010 soit une augmentation de 50%. Le litre d'huile se vend parfois à plus 500 MRO dans plusieurs marchés de l'intérieur du pays. Globalement les prix sont plus élevés sur les marchés de l'intérieur du pays comparativement à Nouakchott.

Le kilogramme du lait en poudre se vend actuellement à 1400 MRO contre 1200 MRO à la même période de l'année passée, soit une augmentation de 17 %. Les prix du riz importé et des pâtes alimentaires ont connu une légère baisse par rapport au mois d'avril 2010 (5% et 8% respectivement).

Les boutiques de solidarités du Gouvernement ont sûrement permis de contenir les prix des denrées subventionnées pour certaines couches de la population.

Figure 2: Evolution du prix des denrées importées entre avril 2010 et avril 2011



Évolution de l'IHPC à Nouakchott

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) calculé au mois d'avril 2011 par l'ONS dans la ville de Nouakchott confirme la tendance haussière globale des prix. L'IHPC enregistre une progression de 0,2% en variation mensuelle et 5,6% en glissement annuel.

Le taux d'inflation évalué grâce à la variation de l'indice mensuel entre les mois d'avril 2010 et 2011 est de 6,3%.

Cette inflation est liée essentiellement à la hausse des prix des produits alimentaires (+7%). D'autres postes

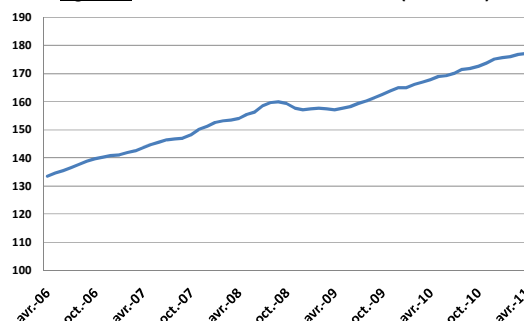
comme « Logement, eau, gaz, combustibles et carburants » progressent de 4%. La hausse du prix du carburant se répercute sur celui du transport qui progresse de 2,8% en variation annuelle entre les mois d'avril 2010 et 2011.

« Un taux d'inflation de 6,3% entre les mois d'avril 2010 et 2011 »

Comparativement à avril 2006, on note une progression de l'indice global de 32,7% et de 15% par rapport à son niveau d'avril 2008. La figure 3 ci-contre permet de constater que les prix des produits et services évalués à Nouakchott connaissent une

croissance quasi-continue depuis le d'avril 2006, avec une incidence négative sur le pouvoir d'achat des populations (la dernière augmentation salariale est de 10% et date de juin 2008).

Figure 3: Evolution de l'IHPC à Nouakchott (base 2002)



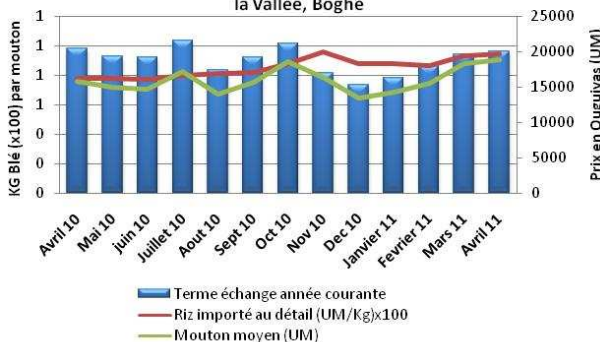
Termes de l'échange

A Boghé, dans la vallée du fleuve Sénégal, les termes de l'échange mouton/riz sont favorables pour les ménages éleveurs (voir figure 4). En avril 2011, un mouton moyen s'échangeait contre 96 Kg de riz alors qu'en décembre, l'échange permettait d'avoir 74 Kg de riz. La hausse du prix du mouton a été plus importante que celle du riz importé.

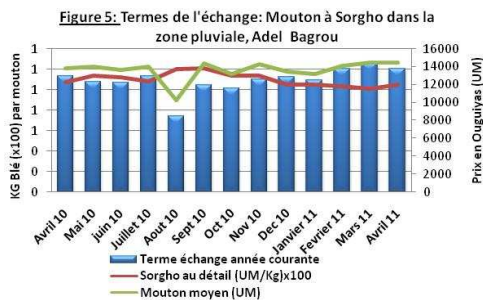
Dans la zone pluviale, le marché de Adel Bagrou (Voir figure 5), les termes de l'échange mouton/

sorgho permettent aux ménages pas-

Figure 4: Termes de l'échange: Mouton à riz importé dans la Vallée, Boghé



teurs de disposer de mêmes conditions d'accès alimentaire qu'en période de récoltes en décembre. Malgré la baisse des stocks familiaux issus de la campagne agricole précédentes, les échanges transfrontaliers avec le Mali ont probablement permis de maintenir des prix relativement stables depuis la fin des récoltes.



de Magta-lahjar pris comme référence, indique des conditions d'accès alimentaire difficile pour les ménages vendeurs de bétail et donc une dégradation des termes de l'échange (Fig 6).

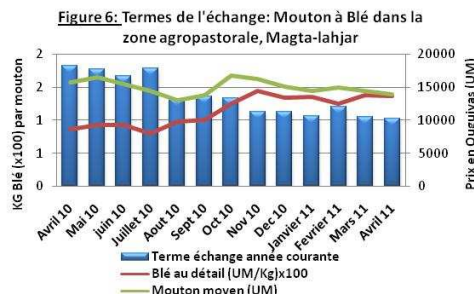
prix des animaux en moins bon état d'embonpoint à cause de la détérioration progressive des conditions pastorales dans cette partie du pays pourrait constituer également une explication de cette dégradation des termes de l'échange.

« Les termes de l'échange se sont dégradés dans la zone agropastorale »

Le prix du mouton est également stable grâce aux conditions pastorales encore favorables. De 110 Kg en décembre 2010, le mouton moyen s'échange actuellement contre 121 kg de sorgho.

Dans la zone agropastorale, le marché

De 113 kg de blé pour un mouton moyen vendu en décembre, les termes ont baissé de 7% soit un mouton pour 103 kg de blé. Cette dégradation des termes de l'échange provient essentiellement de la hausse du prix du blé (+40% en moyenne). La baisse du



Prix pratiqués dans les marchés frontaliers

Les prix des céréales traditionnelles sont globalement plus faibles sur les marchés frontaliers. Ainsi, le prix du maïs est inférieur de 16% sur le marché de Bakel (Sénégal) à celui pratiqué sur le marché de Wompou. Il en est de même du sorgho dont le prix est inférieur de 15 à 17% sur les marchés sénégalais et maliens. La bonne qualité de la production de ces céréales au cours de la campagne agricole précédente dans les pays voisins peut expliquer ces différences de prix. Il en est de même du prix du riz local observé sur les

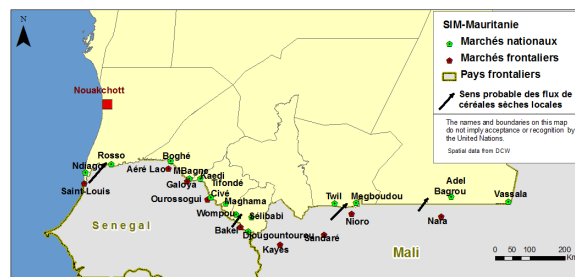
marchés de Toufondé Civié et de Ourossoqui (8,2% de

« Les flux transfrontaliers de céréales sèches sont en direction de la Mauritanie »

différence). Les flux de ces produits vont avoir tendance à partir des marchés frontaliers (Sénégal, Mali) vers les marchés mauritaniens.

Le taux de change entre le franc CFA et l'Ouguiya est resté quasiment stable

SIM-RIM: Analyse des échanges transfrontaliers (avril 2011)



au cours du mois (5000 FCFA contre 2900 MRO), malgré les variations de l'Euro auquel est arrimé le FCFA.

Prix de parité à l'importation (PPI), marchés internationaux

Les prix des céréales ont légèrement baissé sur les marchés internationaux au mois d'avril 2011 mais demeurent plus élevés qu'à la même période en 2010. Le blé, la céréale la plus consommée en Mauritanie, s'est échangé en moyenne à 323 USD la tonne à la bourse de Chicago (soit une augmentation de 71% par rapport à avril 2010). Le cours du riz qui avait connu une légère baisse dans la première moitié du mois s'est repris à la fin du mois. La tonne de riz s'est échangée en moyenne à 307 USD au cours du mois avec un pic à 326 USD le 29 avril 2011.

Les prix des parités à l'importation des principales céréales (blé et riz) consommées en Mauritanie restent inférieurs aux prix courants pratiqués sur les marchés de Nouakchott. Ceci devrait favoriser l'approvisionnement des marchés. Par contre le prix de parité du maïs est supérieur au prix enregistré au cours du mois d'avril 2011 à Nouakchott. Les importateurs pourraient être plus réticents à importer cette céréale. La production locale échangée à un tarif moins élevé que le prix du marché international en hausse depuis juillet 2010 peut expliquer le fait que le prix PPI du maïs soit supé-

rieur au prix courant.

Il convient de noter que les marges des grossistes et des détaillants sur le blé sont relativement faibles comparativement au riz importé dont le PPI est supérieur de plus de 50% à la valeur du prix courant.

Prix courants et PPI à Nouakchott

	Blé	Riz brisure importé	Maïs
Prix PPI (USD)	468,3	481,9	586,4
Prix courant (USD)	514,7	735,3	551,5
Différence en %	9,9	52,6	-6,0



République Islamique
de Mauritanie



Commissariat à la Sécurité
Alimentaire



Pour plus d'informations ou
des renseignements, veuillez
contacter:

Sidi ould MOHAMEDOU:
smohamedou@cpssa.gov.mr
Atsuvi GAMLI : atsuvi.gamli@wfp.org
Cheikh MBODJ: cmbodj@few.net
S. FLAMENT: hom-mr@acf-e.org

Le bulletin est disponible
auprès des partenaires
d'élaboration et sur Internet
aux adresses suivantes:

www.csa.mr/osa/sim
www.un.mr/wfp/sim
www.wfp.org/mauritania

Conclusions et perspectives

Le suivi des marchés au cours du mois d'avril 2011 est caractérisé par la hausse des prix des principaux produits observés et des perspectives qui ne vont dans le sens de la dégradation de la situation dans les mois à venir:

- *Les disponibilités des principaux produits alimentaires sont globalement bonnes sur les différents marchés*
- *L'accessibilité est réduite à cause de la hausse des prix et de la dégradation des termes de l'échange dans certaines parties du pays;*
- *La sécheresse qui sévit actuellement en Europe et en Chine fait peser des risques sur la production estivale de céréales, en particulier celle de blé (principale céréale consommée en Mauritanie);*
- *La période de soudure commence à s'installer dans plusieurs parties du pays, réduisant ainsi l'accès des ménages vulnérables aux céréales sèches locales. La tendance des prix au cours de cette période, à défaut d'être stable, sera haussière avec une réduction du pouvoir d'achat et des termes de l'échange;*
- *Les mois à venir seront également marquée par le jeûne du Ramadan, période qui se caractérisent généralement par une augmentation des dépenses des ménages, l'endettement et des prix des produits alimentaires en hausse.*
- *Plusieurs actions en cours ou à venir pourraient permettre d'atténuer la situation des ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Au titre de ces actions, il faut noter les boutiques de solidarité du Gouvernement, la distribution générale de vivre programmée par le CSA, et plusieurs actions planifiées par les partenaires au développement et les ONG (VCT, blanket feeding, transferts monétaires, etc....)*

Le SIM Mauritanie : Concept et fonctionnement

En Mauritanie, les ménages dépendent fortement des marchés alimentés par les produits importés pour couvrir leurs besoins alimentaires étant entendu que la production agricole nationale ne couvre en moyenne que 30% des besoins de consommation du pays. La volatilité des prix à caractère inflationniste des denrées alimentaires au niveau international se répercute de ce fait sur la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables en Mauritanie.

Le CSA, le FEWS-Net, le PAM et l'ACF-E ont jugé donc essentiel de redynamiser le système de suivi des marchés afin de pouvoir alerter à temps les autorités compétentes et faciliter ainsi la prise de décision.

Les données analysées dans le présent bulletin sont issues de de collectes effectuées en début et en fin de mois précédent. Elles ont été vérifiées, traitées et analysées par un comité composé des représentants des structures partenaires.

